NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Et maintenant ?

Que vont faire les Arméniens ?

Le président américain Joe Biden a reconnu, officiellement, au nom des Etats-Unis, le génocide des Arméniens [par le gouvernement “Jeunes Turcs” (s’appuyant sur l'”Organisation Spéciale” (Teshkilat i Mahsusa, en turc) des criminels sortis de prison, encadrés par des soldats turcs], en nommant les massacres par leur véritable nom : génocide.

Alors que vont faire les Arméniens ?
Attendre encore 106 ans pour que le président de Turquie prononce le mot génocide (Soykirim, en turc) ?

Ou bien avec toutes les association arméniennes de la diaspora, tous les juristes, tous les politiques arméniens , tout le peuple arménien , celui de diaspora et celui d’Arménie va-t-elle passer à l’action?

L’action :

On sait qu’OTC (Organisation Terre & Culture)/ LCO (Land and Culture Organization) aux USA , a fait l’inventaire des biens nationaux (monuments etc..) spoliés aux Arméniens.

Mais tous ceux qui ont des titres de propriété (tapu, en turc) rédigés en ottoman (alphabet arabe), vont-ils les faire traduire ?

Et tous ceux qui les ont déjà fait traduire en anglais, en français, en turc moderne… vont-ils chercher des avocats pour engager des procédures pour les récupérer auprès des tribunaux turcs d’abord (1ère instance, puis appel) ,puis à la Cour Européenne de Justice ? …

Pour commencer des procédures en vue de récupérer des “biens abandonnés”

(spoliés) des Arméniens ,Grecs, Syriaques etc..

photo : D.R.